

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMENTAIRES ET FAITS SAILLANTS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023

Ce document présente les faits saillants des états financiers de l'Université pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Les résultats et la situation de chaque fonds sont présentés séparément.

COMPTABILITÉ PAR FONDS – MÉTHODE DU REPORT

Conformément aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), l'Université prépare ses états financiers en accord avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Le MES exige de plus de toutes les universités québécoises qu'elles utilisent la méthode du report pour la constatation des apports affectés. En vertu de cette méthode, les apports affectés de l'externe sont reconnus au même rythme que les dépenses.

Les universités présentent le bilan et l'état des résultats selon quatre (4) fonds distincts :

Le Fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement et de soutien à l'enseignement, de fonctionnement du campus universitaire, d'administration, et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente les produits non affectés de l'externe et les subventions de fonctionnement.

Le Fonds avec restrictions présente uniquement les apports affectés de l'externe, lesquels sont principalement dirigés vers des activités associées à la recherche bien que d'autres fonctions puissent être concernées.

Le Fonds des immobilisations présente uniquement les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'immobilisations et à leur financement.

Le Fonds de dotation présente les apports externes reçus à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les produits de placements nets maintenus en dotation par une obligation externe. Les produits de placements nets affectés aux autres fonds sont présentés à l'état des résultats de chacun des fonds concernés, soit le Fonds avec restrictions ou le Fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs. Ce fonds inclut également les montants affectés de l'interne par virements en provenance du Fonds de fonctionnement.

FACTEURS PRINCIPAUX AFFECTANT LES RÉSULTATS

Les principaux facteurs ayant un effet sur les résultats de l'Université sont les suivants :

- La subvention versée par le Gouvernement du Québec continue d'être la source principale de financement du budget du Fonds de fonctionnement.
- La variation des clientèles étudiantes a un impact direct sur les produits (subvention et droits de scolarité) et les charges du Fonds de fonctionnement.
- Bien que la croissance des activités de recherche affecte directement le Fonds avec restrictions, le Fonds de fonctionnement subit également les effets de toute croissance au chapitre des coûts de soutien à la recherche, lesquels incluent le maintien et l'opération des espaces de recherche.
- La croissance (indexation et avancements d'échelons) des salaires et des avantages sociaux a un impact sur le Fonds de fonctionnement principalement mais également sur les fonds avec restriction en raison des conventions collectives pour le personnel professionnel et de soutien associé à la recherche.
- Le coût de soutien des besoins d'espace, incluant le développement de nouveaux espaces et le maintien d'espaces existants, a un impact direct sur le Fonds des immobilisations et sur le Fonds de fonctionnement.
- Le niveau des dons privés a un impact important sur les Fonds avec restrictions et de dotation.
- Les produits de placements nets tirés des ressources détenues par le Fonds de dotation ont un impact majeur sur les résultats des autres fonds auxquels les produits de placements sont affectés de même que sur l'évolution du solde de fonds du Fonds de dotation.
- Le rendement des marchés financiers a une incidence sur la juste valeur marchande des placements détenus par le Fonds de dotation ainsi que sur la valeur des actifs nets du Régime de retraite de l'Université. Les variations des justes valeurs marchandes (à la hausse ou à la baisse) sont comptabilisées à l'état de l'évolution du solde de fonds du Fonds de dotation et à l'état des résultats du Fonds de fonctionnement. Ils peuvent également l'être au Fonds avec restrictions pour suffire à la répartition des produits de placements prévus à la Politique de gestion et de distribution du Fonds de dotation. L'impact des variations de rendement sur le Régime de retraite est affiché à la ligne « variation des réévaluations des autres éléments reconnus pour avantages sociaux futurs ».

1. FONDS DE FONCTIONNEMENT

1. FONDS DE FONCTIONNEMENT

Lors du dépôt de son budget pour l'année 2022-2023, l'Université avait visait un surplus de 4 M\$. Malgré une baisse de l'effectif étudiant observée encore cette année, le résultat final s'établit à 5,0 M\$ grâce à une combinaison de plusieurs variations positives de revenus et d'économies de dépenses.

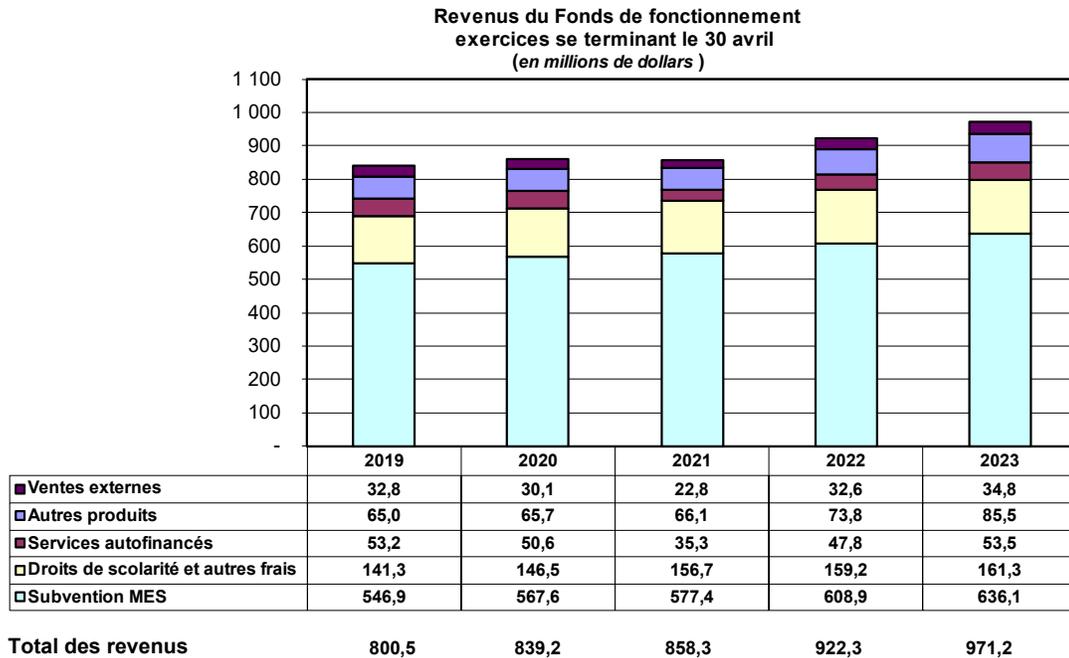
Ce surplus d'opération est ensuite augmenté d'un montant total de 44,3 M\$ (246,0 M\$ en 2021-2022) en raison l'augmentation de la valeur nette de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, ce qui porte le solde accumulé du Fonds de fonctionnement, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à 36,5 M\$ (déficit de 13,1 M\$ en 2021-2022). Voir aussi la section 1.2.10 pour les explications sur les changements reliés aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

1.1 PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Les produits du Fonds de fonctionnement s'élèvent à 971,2 M\$ pour l'exercice 2022-2023, comparativement à 922,3 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 48,9 M\$ (5,3 %).

Les charges, incluant les virements interfonds, ont également augmenté pour un montant de 60,7 M\$ comparativement à une augmentation de 63,2 M\$ en 2021-2022 (voir section 1.2).

L'augmentation de la subvention de fonctionnement du MES est analysée à la page suivante.



1.1.1 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Le revenu de subvention de fonctionnement du MES s'établit à 636,1 M\$ (608,9 M\$ en 2021-2022), ce qui représente une augmentation de 27,2 M\$ par rapport à l'année précédente. Le revenu de subvention pour l'année 2022-2023 affiche cependant un écart favorable de 6,6 M\$ par rapport au budget.

Les détails de la subvention sont présentés au tableau de la page 7.

1.1.2 DROITS DE SCOLARITÉ ET AUTRES FRAIS

Exclusion faite des mauvaises créances présentées avec les charges, les revenus de droits de scolarité et autres frais facturés aux étudiants s'élèvent à 161,2 M\$ (159,2 M\$ en 2021-2022), soit une augmentation de 2,0 M\$ par rapport à l'année précédente. La variation versus le budget est légèrement défavorable à un niveau de 1,8 M\$, principalement en raison de la baisse d'effectifs en cours d'année.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
CALCUL DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022-2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
Subvention normée			
Enseignement	478 914	484 473	453 109
Soutien à l'enseignement	88 104	90 912	80 900
Terrains et bâtiments	63 135	60 654	61 439
Sous-total	630 153	636 039	595 448
Revenus sujets à récupération	(32 962)	(33 018)	(31 207)
Subvention générale	597 191	603 021	564 241
Ajustements spécifiques			
Loyers et entretien des nouveaux espaces	7 285	7 588	7 199
Soutien à l'enseignement médical	7 639	7 236	7 236
Subvention de contrepartie & Placement Québec	3 000	1 000	3 398
Allocation pour indexation salariale T & T-1	-	-	20 775
Autres	14 253	14 998	7 062
Sous-total des ajustements spécifiques	32 177	30 822	45 670
Autres ajustements à venir			
Ajustement du compte à recevoir au titre des effectifs étudiants des deux dernières années incluant les revenus sujets à récupération	1 385	(4 276)	(1 202)
Ajustements relatifs à la subvention 2021-2022 traités en 2022-2023	3 723	-	24
Dévaluation au coût non amorti des subventions à rembourser à long terme	1 592	-	248
Actualisation en 2021-2022 de l'ajustement de la subvention prévue entre 2022-2023 et 2023-2024	36	(58)	(98)
Sous-total des autres ajustements à venir	6 736	(4 334)	(1 028)
TOTAL	636 104	629 509	608 883

1.1.3 PRODUITS DE PLACEMENTS

Les produits de placements incluent les intérêts sur les soldes de comptes bancaires, les intérêts sur les comptes à recevoir en souffrance, les produits de placements nets tirés des ressources financières détenues par le Fonds de dotation ainsi que le gain ou la perte non-réalisé des instruments financiers. Le détail de ces postes est présenté au tableau ci-dessous :

Produits de placements <i>(en millions de dollars)</i>	<u>Note</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Intérêts sur soldes bancaires		8,9	1,4
Intérêts sur financement temporaire par MES en sus de la charge d'intérêts		0,7	0,8
Intérêts sur soldes débiteurs en souffrance		0,7	0,7
Produits de placements du fonds de dotation	1	<u>3,5</u>	<u>5,2</u>
		13,8	8,1
Plus (moins) value des instruments financiers		<u>1,0</u>	<u>(0,3)</u>
Total		<u>14,8</u>	<u>7,8</u>

NOTES :

- 1 Selon l'article 3855 du manuel de l'ICCA, les instruments financiers doivent en majeure partie être présentés au bilan à leur juste valeur marchande. Ce poste présente la fluctuation non-réalisée, c'est-à-dire avant la disposition finale de l'instrument. Cette variation est présentée aux états financiers après l'excédent des produits sur les charges (déficit) et avant autres postes et virements interfonds.

1.1.4 AUTRES PRODUITS

Les autres produits regroupent les principaux éléments suivants :

Autres produits (*excluant produits de placements et dons*)

(*en millions de dollars*)

	<u>Note</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Revenus des cliniques			
Médecine dentaire		4,7	4,8
Médecine vétérinaire		24,5	23,6
Optométrie		2,3	2,4
Kinésiologie		0,2	0,1
Frais indirects de la recherche			
Sur contrats et subventions de recherche	1	10,1	8,4
Gouvernement fédéral	2	21,6	20,5
Subventions spécifique - Facultés & Direction des immeubles vétérinaire	3	4,2	4,3
Autres	4	4,1	1,6
TOTAL		<u>71,7</u>	<u>65,7</u>

NOTES :

1. Les revenus de frais indirects de la recherche servent à supporter de façon globale toute dépense de fonctionnement qui permet de fournir un soutien aux activités de recherche. Ces dépenses ainsi couvertes par les revenus de frais indirects incluent entre autres le soutien administratif, les acquisitions et les opérations des bibliothèques de même que le maintien et l'opération des infrastructures immobilières. Ces dépenses excèdent largement le financement reçu.
L'Université impute des frais indirects aux contrats de recherche et à un groupe restreint de subventions. Une partie des revenus de frais indirects est réaffectée en recherche interne.
2. Les subventions reçues des conseils du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral engendrent des subventions de frais indirects de la part de ces gouvernements. La subvention du gouvernement du Québec est versée à même la subvention du MES tandis que la subvention du gouvernement fédéral est incluse dans cette catégorie de revenus. La subvention fédérale intègre un montant destiné aux hôpitaux affiliés, présenté comme dépense au Fonds de fonctionnement à la section « Enseignement et recherche ».
3. Une subvention de 3,8 M\$ (3,5 M\$ en 2021-2022) a été accordée par le MAPAQ au soutien du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) et une contribution de 0,4 a été accordée par le MSSS à la faculté de médecine (0,8 M\$ en 2021-2022).
4. Le montant 2022-2023 inclut 1,1 M\$ (0,8 M\$ en 2021-2022) de dons et commandites relatifs à l'organisation de congrès et colloques ainsi que 2,4 M\$ de diverses redevances.

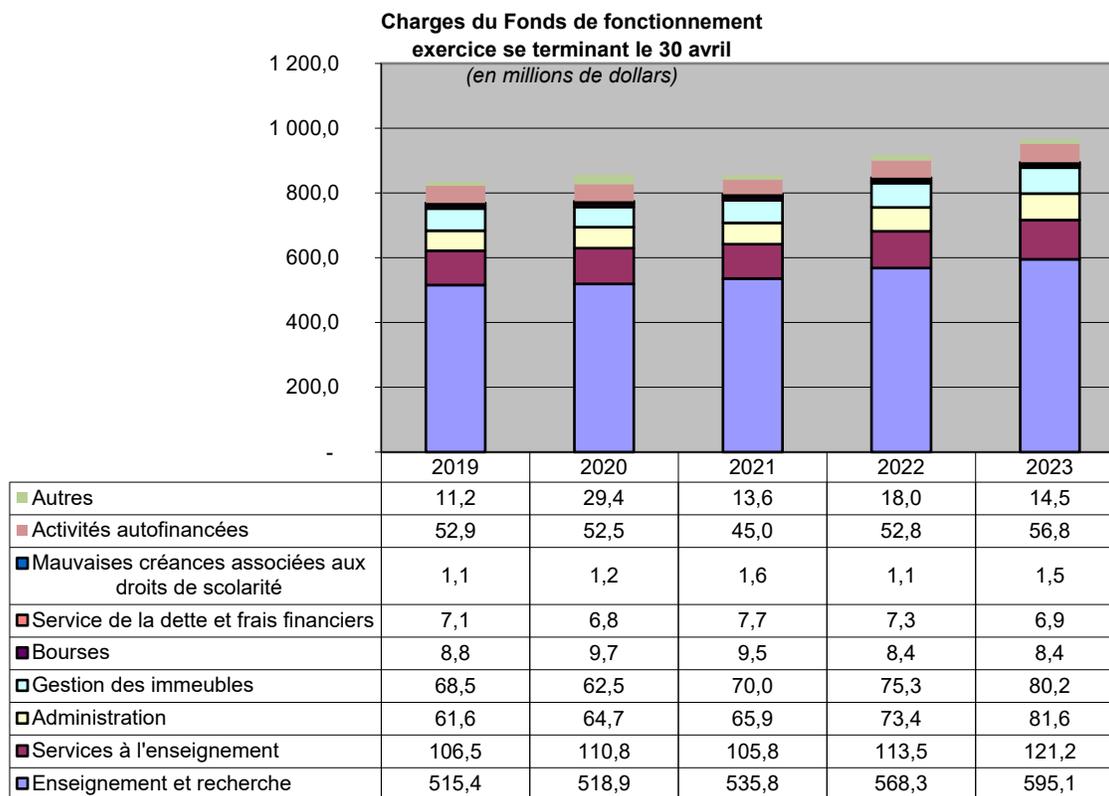
1.1.5 VENTES EXTERNES

Les montants présentés à cette rubrique représentent principalement les ventes externes réalisées par les unités d'enseignement et les autres unités de service pour diverses catégories de biens et de services dont les cours de formation continue, les colloques, les notes de cours, la location, etc...

1.2 CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Exclusion faite des éléments associés aux variations des postes relatifs aux avantages sociaux futurs, les charges totales du Fonds de fonctionnement pour l'année 2022-2023 (*incluant les virements au Fonds des immobilisations et au Fonds de dotation*) s'élèvent 966,2 M\$ comparativement à 918,1 M\$ en 2021-2022.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges du Fonds de fonctionnement (*incluant les virements au Fonds des immobilisations et au Fonds de dotation*) au cours des cinq (5) dernières années :



Total des charges	833,1	856,5	854,9	918,1	966,2
Revenus comparatifs	839,2	860,5	858,3	922,3	971,2

1.2.1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Les dépenses nettes d'enseignement des facultés, école d'optométrie et autres centres (*avant les ajustements pour les postes présentés distinctement au sommaire*) ont été inférieures au budget actualisé d'une somme de 4,7 M\$. Le budget actualisé de la fonction Enseignement n'inclut pas le report automatisé des disponibilités budgétaires de l'année 2021-2022 d'une valeur de 23 M\$ mais il inclut les reports manuels. Le budget actualisé exclut de plus les disponibilités qui prévalaient au 1^{er} mai 2022 au solde de fonds affecté à la recherche du Fonds de fonctionnement, soit 17,1 M\$. La répartition des dépenses nettes d'enseignement et de recherche par unité est présentée aux pages 22 et 23.

1.2.2 SERVICES À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Les dépenses nettes des services de soutien à l'enseignement et à la recherche (*avant les ajustements pour les postes présentés distinctement au sommaire*) sont aussi essentiellement égales au budget. La répartition des dépenses nettes de cette fonction par unité est présentée à la page 25.

1.2.3 ADMINISTRATION

Les dépenses nettes de la fonction « Administration » (*avant les ajustements pour les postes présentés distinctement au sommaire*) sont inférieures au budget actualisé de 2022-2023, soit un écart favorable de 1,6 M\$. La répartition des dépenses nettes de cette fonction par unité est présentée à la page 26.

1.2.4 GESTION DES IMMEUBLES

Les dépenses nettes de la fonction Gestion des immeubles (*avant les ajustements pour les postes présentés distinctement au sommaire*) affichent un écart légèrement défavorable par rapport au budget actualisé de 2022-2023, à la hauteur de 3,1 M\$ sur un budget net actualisé de 66,5 M\$.

Le tableau à la page 27 présente les résultats des opérations de la Direction des immeubles.

1.2.5 ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES

Dans le cadre de ses opérations, l'Université maintient une structure de services complémentaires à sa mission d'enseignement et de recherche. Bien que ces services fassent partie intégrante de la mission de l'Université, ils ne sont pas financés spécifiquement par la subvention de fonctionnement du MES, ni par les revenus de droits de scolarité. Les activités présentées ci-dessous sont financées par des frais ou des subventions spécifiques à chacune d'elles ou encore par des contributions de l'Université à même ses revenus généraux. Conséquemment, d'un point de vue général, les dépenses relatives à ces activités doivent être supportées au moyen de produits qui ne font pas partie des revenus de l'Université sauf pour les contributions internes de l'Université. La forte diminution de la contribution des unités autofinancées aux résultats du fonds de fonctionnement par rapport au budget est essentiellement attribuable à l'impact de la pandémie ayant entraîné la fermeture de certaines installations pendant une bonne partie de l'année.

ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES SOMMAIRE DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2022 (en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
Produits externes			
Services aux étudiants (SAE)	13 397	13 933	13 532
Centre d'éducation physique et sports	19 134	20 602	17 172
Services auxiliaires	20 984	20 017	17 104
Total des produits externes	53 515	54 552	47 808
Contribution interne de l'Université (SAE)	2 078	2 078	1 172
Contribution interne de l'Université (Cepsum)	676	793	721
Total des produits externes & internes	56 269	57 423	49 701
Charges			
Services aux étudiants	15 701	16 092	14 548
Centre d'éducation physique et sports	20 566	22 130	18 181
Services auxiliaires	20 554	19 379	20 112
Total des charges	56 821	57 601	52 841
Excédent (insuffisance) incluant virements	(552)	(178)	(3 140)
Virements présentés séparément:			
Virements au fonds des immobilisations	2 611	2 611	3 039
Virement à la réserve du fonds des immobilisations pour projets futurs	1 045	1 045	867
Excédent avant virements	3 104	3 478	766

Selon les règles du MES, les coûts de réaménagement et de rénovation sont financés par le Fonds des immobilisations; aux états financiers, ces dépenses sont présentées comme des investissements du Fonds des immobilisations. Pour les fins de présentation de ce tableau, les dépenses ont été déduites de l'excédent net pour présenter la contribution nette des activités autofinancées. Le détail de chacune de ces activités est présenté aux pages 28 à 30.

1.2.6 BOURSES

L'Université réserve un budget spécifique pour les bourses d'études supérieures. Le montant déboursé par les facultés à ce titre est présenté distinctement à ce poste.

Service de la dette

(en millions de dollars)

	Note	2022-2023	2021-2022
Service de la dette - Fonds de fonctionnement			
Intérêts sur découvert et marge de crédit		0,7	0,8
Frais de services bancaires	1	0,1	0,2
Recouvrements d'intérêts sur divers projets	2	(0,7)	(0,8)
		0,1	0,2
Présenté avec les virements			
Intérêts pour financement de projets d'investissement	3	3,7	3,9
Intérêts pour améliorations Campus Laval	4	0,3	0,3
Intérêts pour acquisition Campus Laval	5	1,1	1,1
Intérêts pour financement Complexe MIL	6	1,7	1,8
		6,8	7,1
Total		6,9	7,3

1.2.7 INTÉRÊTS SUR DÉCOUVERTS & EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

Les charges d'intérêts et d'autres frais financiers du Fonds de fonctionnement sont composées de différents éléments :

NOTES :

1. Les frais de services bancaires incluent la facturation régulière pour l'ensemble des services bancaires commerciaux et les services de carte de crédit offerts à l'Université.
2. Recouvrement d'intérêts sur divers projets, principalement ceux des unités autofinancées.
3. Intérêts payés au Fonds des immobilisations pour l'emprunt engagé pour financer des projets majeurs d'investissement sans source de financement externe. L'Université assume les versements trimestriels en capital et intérêts de 1,706 M\$ chacun, soit au total 6,824 M\$ par année.
4. Intérêts payés au Fonds des immobilisations pour l'emprunt engagé pour les aménagements relatifs à l'immeuble situé au campus Laval.
5. Intérêts payés au Fonds des immobilisations pour l'emprunt engagé pour l'acquisition de l'immeuble situé au campus Laval; l'acquisition a eu lieu en juillet 2018.
6. Intérêts payés au Fonds des immobilisations pour l'emprunt relatif au campus MIL pour la portion des coûts financée par le Fonds de fonctionnement; emprunt obtenu à la fin de 2021-2022.

1.2.8 VIREMENTS INTERFONDS

Le détail des virements interfonds est présenté au tableau ci-dessous :

Virements interfonds (en millions de dollars)

		<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Contribution à la réserve au Fonds des immobilisations			
Bibliothèques		(0,5)	(0,5)
CPU & BER		(0,0)	(0,1)
Direction des immeubles - Améliorations locatives	1	(1,9)	(3,0)
Direction des immeubles - Jumelage dons futurs	2	(1,3)	(1,0)
Direction des immeubles - MAO & Équipement	3	(2,2)	(2,8)
Direction des immeubles - Projets financés à l'interne	4	(3,0)	(2,0)
Direction des immeubles - Travaux futurs	4	(1,0)	(0,8)
École d'optométrie		(0,6)	(0,8)
Entreprises auxiliaires		(1,1)	(1,0)
Faculté de droit		(0,5)	(1,1)
Faculté de l'éducation permanente		-	(0,2)
Faculté de médecine		(0,2)	-
Faculté de médecine dentaire		(0,9)	(0,6)
Faculté de médecine vétérinaire & CHUV		(1,0)	(0,9)
Faculté des arts et des sciences		1,1	(1,1)
Projets FCI		(1,0)	(0,9)
Services aux étudiants - Projets de réaménagement		-	0,2
TI - Infrastructure et plan triennal	5	(1,2)	(3,5)
TI - Sécurité informatique		(1,5)	-
Contribution au service de la dette du Fonds des immobilisations			
Intérêts pour financement de projets d'investissement	6	(3,5)	(3,9)
Intérêts pour financement du Complexe MIL	6	(1,7)	(1,8)
Intérêts pour projet résidences	6	(0,2)	
Intérêts pour acquisition Campus Laval	6	(1,1)	(1,1)
Intérêts pour améliorations Campus Laval	6	(0,3)	(0,3)
Contribution au financement des acquisitions d'immobilisations			
Acquisitions directes par le Fonds de fonctionnement	7	(15,1)	(14,6)
Contribution au coût des projets en immobilisations		(12,9)	(13,6)
Contribution nette (au) du Fonds de dotation	8	(6,7)	(2,6)
Total		<u>(58,3)</u>	<u>(58,0)</u>

NOTES :

1. Financement partiel des améliorations locatives du Campus Brossard.
2. Réserve pour jumelage de dons futurs destinés au financement d'immobilisations.
3. Bonification en 2022-2023 de l'enveloppe MAO, incluant le MAO intégré au campus Brossard.
4. Les montants transférés doivent servir au financement de projets d'aménagement ou d'amélioration locative sans source de financement externe.
5. Le financement annuel de la réserve du plan triennal TI a repris en 2022-2023 après une pause en 2021-2022.
6. Voir section 1.2.7
7. Voir section 1.2.9
8. La contribution nette de \$ 2,6 M\$ (8,4 M\$ en 2021-2022) du Fonds de fonctionnement au Fonds de dotation est généralement composée de contributions des facultés au Fonds de relance facultaires et le transfert de la quote-part du Fonds de fonctionnement de gains ou pertes non-réalisées au Fonds de dotation.

1.2.9 CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

En vertu des NCCOSBL, l'Université doit présenter comme virements interfonds la totalité des dépenses liées à l'acquisition d'immobilisations par le Fonds de fonctionnement, ainsi que les contributions de celui-ci aux différents projets du Fonds des immobilisations. Le détail de ces éléments est présenté au tableau de la page suivante :

Contribution au financement des acquisitions d'immobilisations
(en millions de dollars)

	Note	2022-2023	2021-2022
Acquisitions directes			
Enseignement et recherche		3,4	4,2
Soutien à l'enseignement et à la recherche	1	10,5	9,4
Unités autofinancées		0,7	0,5
Autres		0,5	0,5
Total		15,1	14,6
Contribution au coût des projets en immobilisations	2		
Bibliothèques - dont projets financés par cotisations CANO		0,0	0,1
CEPSUM - Projets d'aménagement		0,5	0,8
CHUV		0,2	
École d'optométrie		-	-
Faculté de droit		(0,0)	0,1
Faculté de médecine dentaire - dont le module de gestion des cliniques		0,0	0,5
Faculté des arts et des sciences		0,0	0,2
IRIC		0,0	0,1
BRDV		0,2	-
Remboursement de l'emprunt - Campus Laval		2,0	1,8
Remboursement de l'emprunt - Campus MIL		3,3	3,3
Remboursement de l'emprunt pour projets majeurs		3,1	3,0
Remboursement d'autres emprunts - Direction des immeubles		0,1	0,6
Résidences		0,8	0,7
Stationnements		0,2	1,0
TI - MAO - Campus informatique et bureautique		0,3	0,6
Autres	3	2,0	0,8
Total		12,9	13,6

NOTES :

1. Inclut les acquisitions de documents des bibliothèques pour une valeur de 9,0 M\$ en 2022-2023 (8,4 M\$ en 2021-2022). Il est à noter que la Politique de capitalisation du MES exige un seuil de capitalisation de 1 000\$.
2. Projets comptabilisés au Fonds des immobilisations pour lesquels le Fonds de fonctionnement est imputable du financement.
3. Divers virements ayant une valeur individuelle de moins de 0,2 M\$.

1.2.10 VARIATION DES POSTES DE VACANCES & DÉLAIS DE CARENCE ET D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (NON VENTILÉS)

En vertu des NCCOSBL, l'Université est tenue de comptabiliser comme passif la valeur des vacances courues; le montant inscrit comme dépense en 2022-2023 correspond à la variation du passif de 2021-2022 à 2022-2023.

L'université doit également traiter à l'état des résultats l'écart entre les cotisations réelles versées aux régimes et le montant de dépense de l'exercice établi par les actuaires pour les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les écarts constatés se répartissent ainsi :

✓ Vacances courues & délais de carence :	1 796 000 \$
✓ Avantages sociaux futurs non ventilés:	(14 047 000) \$.

Conformément aux NCCOSBL, le montant d'écart traité à l'état des résultats à titre d'Avantages sociaux futurs non ventilés est établi en vertu d'un calcul actuariel en accord avec les recommandations du chapitre 3463 du manuel de l'ICCA. Ce calcul dépend de plusieurs facteurs, dont la performance des marchés financiers et le taux retenu pour actualiser le passif relié aux prestations définies et l'actif du régime de retraite.

Dans le contexte de l'année 2022-2023, cet élément indique que la contribution de l'Université selon sa dernière évaluation de contribution est supérieure au calcul comptable de 14 M\$. Il est important de noter que la contribution calculée par l'évaluation de contribution représente l'obligation légale de financement.

Selon le chapitre 3463 du manuel de l'ICCA, l'Université est également tenue de présenter distinctement à l'évolution du solde de fonds les variations des réévaluations et autres éléments reconnus des régimes à prestations définies. Comme ces montants sont présentés sous l'évolution du solde de fonds, ils n'ont pas d'impact sur le résultat net des opérations de fonctionnement. Ces variations s'élevaient respectivement à 30,3 M\$ et à (269,6) M\$ pour les années 2022-2023 et 2021-2022 et sont surtout reliées au rendement réalisé par les placements au cours de l'année versus l'hypothèse actuarielle.

Le taux d'actualisation de l'actif net utilisé par les actuaires en 2022-2023 s'établit à 5,45% pour le régime agréé (le même taux qu'en 2021-2022) et 4,85% pour le régime surcomplémentaire. La différence entre les deux taux est attribuable à une modification aux normes comptables, exigeant dorénavant l'utilisation d'un taux plus conservateur pour les régimes non-agrérés. La réévaluation de l'actif net relié aux avantages sociaux futurs est tributaire d'une variation légèrement positive des marchés boursiers en date du 30 avril courant alors qu'au 30 avril 2023, les marchés boursiers avaient subi une forte baisse.

Des informations additionnelles sur le passif associé aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont présentées à la section 1.3.1.

1.3 ACTIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Comme tout établissement d'enseignement supérieur, l'Université offre à ses employés différents régimes d'avantages sociaux, tels que le régime de retraite, les assurances collectives et autres.

Avant l'application intégrale des NCCOSBL, les universités québécoises suivaient les directives comptables du MES et comptabilisaient comme dépense les cotisations réelles aux différents régimes d'avantages sociaux, déterminées selon les différentes lois régissant les obligations de financement par l'employeur.

Le chapitre 3463 du Manuel de l'ICCA exige que les variations de la juste valeur des actifs du régime et les changements au niveau de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies, y compris les coûts des services passés, les gains et les pertes actuariels et les gains et pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient constatés immédiatement à l'état de l'évolution des actifs nets. Par conséquent, l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état de la situation financière reflète l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value à la date de clôture.

Le chapitre 3463 exige également l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments des autres coûts découlant du régime de retraite, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Le montant de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi s'établissait à \$196,2 M\$ au 30 avril 2023 (151,9 M\$ au 30 avril 2022). Le gain actuariel de 44,3 M\$ s'explique majoritairement par une performance positive des marchés financiers à la fin de l'année fiscale.

Il est par ailleurs important de noter que bien que le MES ait exigé l'application des NCCOSBL, dont la comptabilisation des avantages sociaux futurs et des vacances à payer, celui-ci n'a pas pour autant modifié ses règles de financement en ce qui a trait aux avantages sociaux futurs, lesquels ne sont pas couverts par la subvention de fonctionnement annuelle.

En ce qui a trait aux avantages sociaux futurs, les règles de financement global et les règles d'attribution de la subvention conditionnelle du MES continuent de reconnaître uniquement comme dépense la cotisation réelle versée aux différents régimes d'avantages sociaux durant l'exercice.

Les impacts sur le solde de fonds de la comptabilisation de l'actif (passif) net au titre des prestations définies des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont présentés distinctement sur les lignes : « Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies » et « Solde Déficitaire - Autres avantages sociaux futurs ». Le total de ces deux (2) lignes du solde de fonds correspond exactement à la valeur de l'actif (passif) net au titre des prestations définies des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi présenté au bilan.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
SOMMAIRE DES PRODUITS ET DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023

(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Droits de scolarité (<i>avant mauvaises créances</i>) plus autres frais facturés aux étudiants incluant frais d'immersion nets des exemptions aux internationaux	161 246	162 969	159 200
Services aux étudiants	13 397	13 933	13 532
Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)	19 134	20 602	17 172
Services auxiliaires	20 984	20 017	17 104
Produits de placements	13 785	5 998	8 123
Autres produits généraux, incluant les autres subventions et les dons, excluant les virements et les autres frais facturés aux étudiants	71 723	62 200	65 658
Ventes externes déduites des dépenses des unités ou ayant généré du budget	34 818	19 987	32 634
	335 087	305 706	313 423
Subvention de fonctionnement	636 104	629 509	608 883
Total des produits	971 191	935 215	922 306
CHARGES			
Enseignement et recherche (<i>excluant les bourses pour cycles supérieurs</i>)	583 582	588 247	554 054
Services à l'enseignement et à la recherche	109 163	109 000	101 310
Services aux étudiants	15 611	16 002	14 598
Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)	19 729	21 293	17 221
Administration	81 432	83 040	73 213
Gestion des immeubles	69 601	66 488	64 709
Services auxiliaires	17 825	16 650	17 116
Mauvaises créances relatives aux droits de scolarité et cotisations impôts Bourses	1 463	1 005	1 147
	8 426	8 453	8 424
Intérêts sur découvert et emprunts bancaires et frais financiers (<i>excluant la contribution au service de la dette au fonds des immobilisations</i>)	66	120	197
Variation du poste de vacances et délais de carence courus au 30 avril	1 796	3 087	1 072
Frais inhabituels associés à la pandémie			4 781
Réserve budgétaire gérée centralement	-	(39 671)	-
Total des charges	908 694	873 714	857 842
Excédent avant autres postes et virements interfonds	62 497	61 501	64 464
Virements nets du fonds de dotation	(5 948)	(5 948)	(4 841)
Virement à la réserve du fonds des immobilisations	(16 803)	(16 803)	(20 111)
Virements au fonds des immobilisations	(27 951)	(27 951)	(28 131)
Virement au fonds des immobilisations pour le service de la dette	(6 799)	(6 799)	(7 148)
Total des virements	(57 501)	(57 501)	(60 231)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 996	4 000	4 233
Augmentation (diminution) de la juste valeur des placements non réalisée	1 026	-	(2 461)
Virements (au) du fonds de dotation pour variation de la juste valeur des placements non réalisée	(776)	-	2 212
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES TOTALES	5 246	4 000	3 984
SOLDE DE FONDS (DÉFICITAIRE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(13 087)	(13 087)	228 919
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	14 047	-	23 654
Variation des réévaluations et autres éléments reconnus pour avantages sociaux futurs	30 262	-	(269 644)
SOLDE DE FONDS (DÉFICITAIRE) À LA FIN DE L'EXERCICE	36 468	(9 087)	(13 087)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
BILAN
AU 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse		51 319
Placements	253 760	115 745
Débiteurs	30 442	26 288
Intérêts courus	793	172
Subventions à recevoir	82 200	71 128
Stocks	6 518	6 032
Charges imputables au prochain exercice	7 624	6 459
Avances à d'autres fonds	47 345	51 525
Actif au titre des prestations définies du Régime de retraite	386 229	326 425
TOTAL DE L'ACTIF	814 911	655 093
PASSIF		
Découverts bancaires	76 800	-
Créditeurs et charges à payer	127 234	129 347
Produits reportés	15 643	10 225
Avances d'autres fonds	348 950	345 531
Subventions à verser ou rembourser	19 795	8 552
Obligation au titre des prestations définies du régime de retraite surcomplémentaire	91 252	85 651
Obligation au titre des prestations définies du Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	98 769	88 874
TOTAL DU PASSIF	778 443	668 180
SOLDE DE FONDS		
Affectations d'origine interne	20 085	17 516
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	275 998	245 737
Déficitaire - Autres avantages sociaux futurs	(79 789)	(93 837)
Déficitaire - Opérations de fonctionnement incluant les vacances courues	(179 826)	(182 503)
TOTAL DU SOLDE DE FONDS DÉFICITAIRE	36 468	(13 087)
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	814 911	655 093

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
FACULTÉS, ÉCOLE ET DÉPARTEMENT			
Aménagement	16 067	16 054	15 678
Arts et sciences (incluant Études religieuses)	176 912	177 909	172 051
Droit	18 590	19 288	18 242
Éducation permanente	17 302	18 941	17 981
Médecine	137 796	141 284	129 902
École de santé publique (ESPUM)	13 873	13 790	12 880
Médecine dentaire	22 419	23 171	22 069
Médecine vétérinaire	61 916	63 469	58 642
Musique	12 376	12 441	12 176
Optométrie	9 872	9 728	9 228
Pharmacie	14 840	15 241	14 439
Sciences de l'éducation	25 754	25 822	23 820
Sciences infirmières	14 387	14 774	14 030
Sous-total avant ajustements pour Postes présentés distinctement au Sommaire	542 104	551 910	521 138
Revenus présentés avec les revenus de droits de scolarité	93	113	69
Subvention ou autres éléments présentée avec les autres produits au Sommaire	4 209	4 200	4 299
Ventes externes et autres produits déduits des dépenses ci- dessus présentés avec les produits au Sommaire	15 554	7 715	13 131
Sous-total des charges incluant virements	561 960	563 938	538 637
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations présentée séparément comme virement	(1 187)	(1 187)	(4 688)
Virements au Fonds des immobilisations présentés séparément	(3 009)	(3 009)	(4 458)
Virements (au) du Fonds de dotation présentés séparément	(5 507)	(5 507)	(3 663)
TOTAL DE LA FONCTION ENSEIGNEMENT	552 257	554 235	525 828
FONDS SPÉCIFIQUES	31 325	34 012	28 226
TOTAL ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	583 582	588 247	554 054

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
FONDS INTERNES DE RECHERCHE ET AUTRES DÉPENSES LIÉES À LA RECHERCHE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
FONDS INTERNES DE RECHERCHE			
Infrastructure des centres et groupes de recherche	4 681	4 881	4 710
Subvention de contrepartie aux chercheurs	1 410	1 477	1 151
Regroupements stratégiques, partenariats, Génôme et chercheurs boursiers	216	150	149
Cas spéciaux	1 095	906	524
Démarrage en recherche	171	185	37
Initiatives structurantes	106	75	212
Sous-total Fonds internes de recherche avant affectations internes	7 679	7 674	6 783
Contributions - FCI et FEI	1 106	1 075	856
Fonds des priorités institutionnelles	348	420	461
Dépenses de recherche financées à même le recouvrement des frais indirects réinjectés en recherche	1 350	1 594	1 250
Divers autres fonds affectés à la recherche	14 923	17 439	12 495
Sous-total avant dépenses à même la subvention fédérale de frais indirects	25 406	28 202	21 845
Transferts aux hôpitaux et établissements affiliés	6 978	6 978	7 011
Autres dépenses de recherche (<i>à même la subvention fédérale de frais indirects</i>)	612	612	698
Sous-total avant postes présentés distinctement	32 996	35 792	29 554
Ventes externes présentées distinctement	109	-	102
Dons présentés avec les autres produits	-	-	(14)
Sous-total des charges incluant virements	33 105	35 792	29 642
Virements présentés séparément	(1 780)	(1 780)	(1 416)
Total des charges relatives aux Fonds spécifiques	31 325	34 012	28 226

FONDS INTERNES DE RECHERCHE NOTES

Les dépenses des fonds internes de recherche font partie de la fonction « Enseignement et recherche ». Ces dépenses sont encourues par le Fonds de fonctionnement, en majeure partie pour le soutien de diverses activités de recherche.

1. Infrastructure des centres et groupes de recherche : Ce poste correspond au soutien institutionnel offert aux divers centres de recherche de l'Université pour les dépenses générales de fonctionnement, incluant les espaces de recherche, le soutien administratif, et le soutien technique.
2. Subvention de contrepartie aux chercheurs : Contributions de l'Université aux activités de recherche des professeurs.
3. Regroupements stratégiques, partenariats, Génome et chercheurs boursiers : Ce poste correspond à la contribution de l'Université aux activités stratégiques de recherche de l'Université.
4. Cas spéciaux et autres dépenses : Ce poste correspond à la contribution de l'Université aux activités stratégiques de recherche de l'Université.
5. Contributions - FCI et FEI : Les projets financés par la Fondation canadienne de l'innovation (FCI) requièrent une contribution de 20% du budget total provenant soit des fonds de l'institution ou de dons. Cette catégorie de dépenses correspond aux contributions de l'Université aux projets en cours durant l'année. Les projets FEI permettent de financer les dépenses de soutien des projets FCI comme le soutien technique.
6. Dépenses de recherche financées à même le recouvrement des frais indirects réinjectés en recherche : Portion des revenus de frais indirects retournée aux unités, communément utilisée pour le soutien des activités de recherche des professeurs ayant généré les revenus de frais indirects.
7. Transferts aux hôpitaux affiliés : Une portion de la subvention fédérale des frais indirects de la recherche est transférée aux hôpitaux affiliés à l'Université pour les activités de recherche réalisées au sein de ces établissements.
8. Autres dépenses pour des activités associées à la recherche à même la subvention fédérale de frais indirects : Dépenses de soutien à la recherche soutenues directement par l'enveloppe des revenus de frais indirects fédéraux.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
SERVICES À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
Direction des Bibliothèques	35 875	35 861	34 283
Bureau de la conduite responsable en recherche ⁽¹⁾	1 923	1 924	1 826
Bureau du registraire	4 964	5 034	4 401
Service des admissions et du recrutement	6 760	6 760	6 592
Bureau de la recherche, développement et valorisation ⁽¹⁾	9 096	8 760	8 264
UdeM International	3 396	3 826	2 284
Contribution aux projets de développement informatique	4 000	4 000	3 872
Technologies de l'information (TI)	37 840	38 333	35 929
Études supérieures et postdoctorales	3 424	3 468	3 198
Unités de soutien à l'enseignement ⁽²⁾	8 731	9 007	8 294
Bureau de valorisation de la langue française	399	469	273
Observatoire de la Francophonie économique	22	30	35
Sous-total avant ajustements pour Ventes externes présentées distinctement au Sommaire	116 430	117 472	109 251
Subvention ou autres éléments présentée avec les autres produits au Sommaire	25	-	-
Ventes externes déduites des dépenses ci-dessus à présenter avec les produits au Sommaire	4 774	3 594	4 255
Sous-total des charges incluant virements	121 229	121 066	113 506
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations présentée séparément comme virement	(1 240)	(1 240)	(2 047)
Virements au Fonds des immobilisations présentés séparément	(10 826)	(10 826)	(10 149)
Virements (au) du Fonds de dotation présentés séparément		-	-
TOTAL REPORTÉ AU SOMMAIRE	109 163	109 000	101 310

(1) Les chiffres comparatifs n'incluent plus les données financières du Bureau de la conduite responsable en recherche. Depuis le 30 avril 2018, les données relatives à ce Bureau sont présentées distinctement des résultats du Bureau de la recherche, développement et valorisation

(2) Sont ici regroupés le Bureau de l'enseignement régional, le Centre de pédagogie universitaire, le Bureau de la promotion de la qualité, la Direction de la formation continue et le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
Direction du budget, de l'analyse et de la planification	2 351	2 372	2 064
Bureau des communications et des relations publiques	6 519	6 537	6 311
Direction des finances	10 312	10 356	10 144
Direction générale	8 387	8 917	7 369
Contribution aux Presses de l'Université	240	240	240
Environnement et développement durable	951	1 010	829
Direction des ressources humaines	15 909	16 592	14 332
Secrétariat général	11 238	11 234	10 251
Bureau de développement et des relations avec les diplômés (incluant la contribution aux Diplômés et les Belles Heures)	12 429	13 329	10 448
Direction - Prévention & Sécurité	9 815	9 699	7 861
Bureau de l'ombudsman	453	456	463
Bureau de l'audit interne	1 127	1 232	1 087
Sous-total avant ajustements pour Ventes externes présentées distinctement au Sommaire	79 731	81 974	71 399
Subvention ou autres éléments présentée avec les autres produits au Sommaire	257	-	134
Ventes externes déduites des dépenses ci-dessus à présenter avec les produits au Sommaire	1 615	1 237	1 848
Sous-total des charges incluant virements	81 603	83 211	73 381
Virements en dotation présentés distinctement	-	-	-
Virements au Fonds des immobilisations présentés séparément	(171)	(171)	(168)
TOTAL REPORTÉ AU SOMMAIRE	81 432	83 040	73 213

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
GESTION DES IMMEUBLES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
Assurance sur les biens	2 680	2 771	2 710
Courrier	700	683	653
Autres dépenses nettes des ventes externes	53 522	50 608	48 480
Énergie	17 800	15 873	16 736
Location d'espaces	12 924	13 524	12 374
Contribution au Fonds des immobilisations pour le financement de la bâtisse située au 3190 rue Sicotte, St-Hyacinthe (<i>portion capital</i>)	-	-	-
	87 626	83 459	80 953
Revenus internes	(8 388)	(7 256)	(7 221)
Sous-total avant ajustements pour Ventes externes présentées distinctement au Sommaire	79 238	76 203	73 732
Subvention déduite des dépenses ci-dessus à présenter avec les produits au Sommaire	-	-	-
Ventes externes déduites des dépenses ci-dessus à présenter avec les produits au Sommaire	1 025	947	1 561
Sous-total des charges incluant virements	80 263	77 150	75 293
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations présentée séparément comme virement	(980)	(980)	(902)
Moins virements au Fonds des immobilisations présentés séparément incluant les contributions au financement de bâtiments	(9 682)	(9 682)	(9 682)
TOTAL	69 601	66 488	64 709

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Cotisations des étudiants	8 671	9 338	8 954
Subvention du MES	3 465	3 276	3 626
Centre de santé et de consultation psychologique	478	591	435
Accueil et intégration	267	323	211
Ressources socio-économiques	101	10	59
Centre de soutien aux études et développement de carrière	415	395	247
Total des produits reporté au Sommaire	13 397	13 933	13 532
CHARGES			
Direction, communications, informatique	2 751	2 719	2 833
Accueil et intégration	3 326	3 723	3 422
Centre de santé et de consultation psychologique	3 486	3 682	2 766
Centre de soutien aux études et développement de carrière	4 096	4 112	3 777
Ressources socio-économiques	1 835	1 837	1 730
Sous-total des charges avant ajustements pour états financiers	15 494	16 073	14 528
Utilisation du solde de fonds affecté à des travaux d'aménagement	207	19	20
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations présentée séparément comme virement	-	-	163
Virements au Fonds des immobilisations présentés séparément	(90)	(90)	(113)
Total des charges reporté au Sommaire	15 611	16 002	14 598
PRODUITS REPORTÉS AU SOMMAIRE	13 397	13 933	13 532
CONTRIBUTION INTERNE DE L'UNIVERSITÉ	2 078	2 078	1 172
FINANCEMENT EXTERNE & INTERNE DISPONIBLE	15 475	16 011	14 704
CHARGES AVANT AJUSTEMENTS POUR ÉTATS FINANCIERS	(15 494)	(16 073)	(14 528)
(DÉFICIT) SURPLUS	(19)	(62)	176

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS (C.E.P.S.U.M)
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
C.E.P.S.U.M.			
Revenus			
Cotisations des étudiants	8 071	8 802	8 270
Abonnements, inscriptions et revenus divers	8 131	8 141	5 827
	16 202	16 943	14 097
Dépenses	16 724	17 273	14 157
Excédent	(522)	(330)	(60)
SPORT D'EXCELLENCE			
Revenus	2 253	2 649	2 385
Contribution interne de l'Université	676	793	721
Financement interne et externe disponible	2 929	3 442	3 106
Dépenses	3 015	3 589	3 042
	(86)	(147)	64
Bourses du Sport d'Excellence	(143)	(258)	(131)
	(229)	(405)	(67)
CLINIQUE DE MÉDECINE SPORTIVE			
Revenus	679	1 010	690
Dépenses	679	1 010	817
Excédent	-	-	(127)
Excédent (déficit) des produits sur les charges avant réserve	(751)	(735)	(254)
Utilisation du solde de fonds affecté à des travaux d'aménagement	(5)	-	(34)
EXCÉDENT TOTAL DES 3 SECTEURS	(756)	(735)	(288)
PRODUITS REPORTÉS AU SOMMAIRE	19 134	20 602	17 172
Total des charges ci-dessus incluant virements	20 566	22 130	18 181
Virement à la réserve du Fonds des immobilisations	-	-	-
Virements au Fonds des immobilisations	(837)	(837)	(960)
CHARGES REPORTÉES AU SOMMAIRE	19 729	21 293	17 221

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
SERVICES AUXILIAIRES
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Budget actualisé 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$	\$
MAGASINS			
Produits	7 280	8 236	7 463
Charges	7 925	8 822	8 877
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations ⁽¹⁾	68	68	-
(Déficit) Excédent	(645)	(586)	(1 414)
RÉSIDENCES			
Produits	6 189	4 685	3 693
Charges	5 787	4 283	4 312
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations ⁽¹⁾	402	402	66
(Déficit)	-	-	(685)
SERVICES ALIMENTAIRES			
Produits	3 529	3 381	2 478
Charges	4 028	3 762	3 551
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations ⁽¹⁾	-	-	289
(Déficit)	(499)	(381)	(1 362)
STATIONNEMENTS			
Produits	3 986	3 715	3 470
Charges	1 837	1 535	2 342
Contribution à la réserve du Fonds des immobilisations ⁽¹⁾	575	575	675
Excédent	1 574	1 605	453
SOMMAIRE			
Total des Produits	20 984	20 017	17 104
Total des charges incluant virements & contribution à la réserve	20 554	19 379	20 112
Virements au Fonds des immobilisations	(1 684)	(1 684)	(1 966)
Virement à la réserve du Fonds des immobilisations ⁽¹⁾	(1 045)	(1 045)	(1 030)
Total des charges nettes des virements	17 825	16 650	17 116
Excédent des produits sur les charges nettes des virements	3 159	3 367	(12)

(1) : Pour constituer la réserve pour amortissement (résidences, stationnements & services alimentaires)

2. FONDS AVEC RESTRICTIONS

2.1 FONDS AVEC RESTRICTIONS – ÉTAT DES RÉSULTATS

Les produits enregistrés au Fonds avec restrictions sont majoritairement des subventions et contrats de recherche ou des dons affectés.

En raison de l'application de la méthode du report, les produits du Fonds avec restrictions doivent être comptabilisés selon le rythme des dépenses sauf pour les cas d'affectation interne à la recherche à même les surplus réalisés sur les contrats, subventions et commandites. Les produits affectés en sus des dépenses sont présentés au poste de bilan « Apports reportés ». De la même manière, lorsque les dépenses de l'année sont supérieures aux produits, une portion peut être tirée du poste de bilan « Apports reportés » ou du solde de fonds affecté de l'interne.

L'état des résultats présente les produits avant l'application de la méthode du report ainsi que l'impact de l'application de la méthode du report.

Pour les fins d'analyse, les produits considérés correspondent à ceux après report ou utilisation des apports reportés.

Les produits du Fonds avec restrictions ont augmenté de 10,6 M\$, passant de 243,8 M\$ en 2021-2022 à 254,4 M\$ en 2022-2023.

Un tableau récapitulatif (*voir à la page 36*) présente une ventilation détaillée de la provenance des apports selon les principales sources de financement des activités du fonds.

La variation à la hausse des produits de 2022-2023 est principalement attribuable à la légère hausse des charges inscrites aux fonds de recherche.

Les dépenses du Fonds avec restrictions doivent être conformes aux instructions et aux affectations établies par les bailleurs de fonds.

2.2 FONDS AVEC RESTRICTIONS – BILAN

Comme les produits de subventions sont généralement reconnus en totalité au moment de la réception des avis d'octroi et dès que les conditions d'éligibilité sont entièrement rencontrées (dont la preuve de certificats d'éthique), les débiteurs représentent donc les versements résiduels à encaisser sur les apports déjà enregistrés comme gagnés ou comme apports reportés au cours de l'exercice et des années antérieures.

Le poste « Apports reportés » correspond à la portion des apports affectés de l'externe non encore dépensés et conséquemment non encore reconnus comme revenus.

Le solde de fonds affecté de l'interne correspond, pour sa part, à la portion des surplus réalisés sur des contrats, subventions ou commandites réaffectés de l'interne à des fins identiques à celles initiales (principalement à la recherche) et non encore utilisés au 30 avril 2023.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS AVEC RESTRICTIONS
SOMMAIRE DES PRODUITS ET DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2023
(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du Ministère de l'enseignement supérieur (MES)	23 385	18 568
Autres subventions et contrats gouvernementaux	166 597	146 806
Autres apports et contrats non gouvernementaux	81 197	78 932
Produits de placements	14 325	14 769
Produits avant correction pour reports	285 504	259 075
Transfert au poste de passif "Apports reportés"	(31 102)	(15 249)
Total des produits	254 402	243 826
CHARGES		
Enseignement et recherche	181 438	169 269
Services à l'enseignement et à la recherche	910	1 273
Services aux étudiants	4 981	4 618
Bourses - Cycles supérieurs	48 131	44 177
Services à la collectivité	14 054	10 450
Autres	656	554
Total des charges	250 170	230 341
Excédent des produits sur les charges avant virements interfonds	4 232	13 485
Virements interfonds	(5 750)	(5 916)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 518)	7 569
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 766	6 197
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	12 248	13 766

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS AVEC RESTRICTIONS
BILAN
Au 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	69 743	62 050
Débiteurs	131 607	113 963
Charges imputables au prochain exercice	408	1 372
Placements	9 153	10 587
Avances à d'autres fonds	361 398	358 150
TOTAL DE L'ACTIF	572 309	546 122
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	11 764	17 249
Produits reportés	16 319	24 465
Apports reportés	452 683	416 431
Subvention à payer	-	-
Avances d'autres fonds	79 295	74 211
TOTAL DU PASSIF	560 061	532 356
SOLDE DE FONDS AFFECTÉ DE L'INTERNE	12 248	13 766
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	572 309	546 122

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS AVEC RESTRICTION
VARIATIONS DES FONDS SELON LEURS SOURCES
(en milliers de dollars)

	Fonds octroyés 2022-2023	Fonds octroyés 2021-2022
	\$	\$
<u>GOVERNEMENT DU CANADA</u>		
Affaires Mondiales Canada	4 333	4 272
Agence Canadienne d'inspection des aliments	147	94
Agence de santé publique	1 637	421
Agence spatiale canadienne	1 441	919
Apogée	17 777	10 330
Centre de recherche en développement international (CRDI)	704	911
Chaire de recherche du Canada (CRSH)	3 310	3 077
Chaire de recherche du Canada (CRSNG)	5 438	5 152
Chaire de recherche du Canada (IRSC)	9 766	11 660
Chaire d'excellence recherche du Canada (CERC)	-	(166)
Chemin de fer du canadien national	213	142
Commission Mixte internationale	-	32
Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH)	20 860	20 478
Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG)	23 204	25 634
Conseil des arts du Canada	-	70
Conseil national de recherche (CNRC)	73	253
Institut de recherche en santé du Canada (IRSC)	18 718	19 882
Développement économique Canada	500	500
Fondation canadienne de l'innovation (FCI)	721	3 208
Ministère des Affaires étrangères	1 889	1 199
Ministère de la Justice Canada	209	349
Ministère de l'environnement du Canada	110	40
Ministère pêches et océans canada	70	-
Ministère des transports	13	48
Ministère des travaux publics et services gouvernementaux	106	17
Ministère du Patrimoine Canadien	-	92
Autres organismes - Canada	111	112
Revenus et dépenses de frais indirects présentés au Fonds 01	(1 557)	(1 917)
SOUS-TOTAL GOUVERNEMENT DU CANADA	109 793	106 809

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS AVEC RESTRICTION
VARIATIONS DES FONDS SELON LEURS SOURCES
(en milliers de dollars)

	Fonds octroyés 2022-2023	Fonds octroyés 2021-2022
	\$	\$
<u>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</u>		
Autorité des marchés financiers	65	65
Centre hospitalier Sainte-Justine	598	790
Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM)	2 906	3 008
Centre universitaire de santé McGill	32	55
Centre Hospitalier Universitaire de Québec (CHUQ)	75	-
Cegep du vieux Montréal	123	86
Cegep Montmorency	73	-
CIUSS du centre ouest de l'île de Montréal	186	334
CIUSS du centre sud de l'île de Montréal	189	437
CIUSS du nord de l'île de Montréal	189	217
CIUSS de l'est de l'île de Montréal	213	118
Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité	-	85
Fonds de recherche sur la société et la culture (FRQSC)	16 274	7 648
Fonds de recherche du Québec-santé (FRSQ)	12 669	8 164
Fonds de recherche du Québec-nature et technologie (FRQNT)	9 412	3 904
Hôpital Louis-H Lafontaine	-	2
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	105	115
Hôpital Sacré-Cœur	285	243
Institut de cardiologie de Montréal	239	349
Institut de gériatrie de Montréal	-	20
Institut national santé publique du Québec	119	105
Institut de recherche Robert Sauvé santé et sécurité travail	371	788
Ministère des Affaires Municipales, des régions et de l'occupation du territoire	180	-
Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec	24	20
Ministère de la famille, aînés et condition féminine	-	6
Ministère de la justice du Québec	654	273
Ministère des Finances	910	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux (+Agences)	1 343	2 003
Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation	2 877	2 615
Ministère de l'enseignement supérieur (MES) - Subvention	23 385	18 568
Ministère de l'enseignement supérieur (MES) - Autres	1 391	1 214
Ministère de l'immigrations et communautés culturelles	720	992
Ministère des relations internationales	290	406
Ministère des ressources naturelles et de la faune	155	145
Ministère de la sécurité publique	478	828
Ministère des transports du Québec	490	70
Ministère du développement économique de l'innovation et de l'exportation	4 259	3 940
Ministère du développement durable de l'environnement et des parcs	881	810
Office de la protection du consommateur	-	84
Office Québécois de la langue française	294	63
Hydro-Québec	186	36
Autres organismes - Québec	110	304
Revenus et dépenses de frais indirects présentés au Fonds 01	(3 611)	(1 932)
SOUS-TOTAL GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	79 139	56 978
TOTAL DES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC	188 932	163 787
Autres gouvernements	1 050	1 587
TOTAL DES SUBVENTIONS ET CONTRATS GOUVERNEMENTAUX	189 982	165 374
APPORTS ET CONTRATS NON GOUVERNEMENTAUX		
Autres apports et contrats non gouvernementaux (<i>incluant les dons affectés</i>)	81 197	78 932
Produits de placements	14 325	14 769
Total des apports avant report	285 504	259 075
Transfert au poste "Apports reportés" du bilan	(31 102)	(15 249)
	254 402	243 826

3. FONDS DES IMMOBILISATIONS

3.1 FONDS DES IMMOBILISATIONS – ÉTAT DES RÉSULTATS

3.1.1 SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MES)

Le financement accordé par le MES pour l'acquisition d'immobilisations est versé à l'Université de Montréal par l'intermédiaire d'émissions de dettes à long terme. Ces dettes, émises au nom de l'Université, sont garanties par le Gouvernement du Québec; celui-ci subventionne en totalité les dépenses d'intérêts ainsi que les remboursements de capital.

Les subventions du MES en 2022-2023, telles que présentées aux états financiers du Fonds des immobilisations, sont composées des éléments suivants :

Subvention MES - Immobilisations

(en millions de dollars)

	<u>Note</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Subventions pour immobilisations		31,6	35,7
Intérêts sur financement temporaire	1	1,6	0,2
Intérêts sur la dette & frais d'émission		16,9	18,0
Total		<u>50,1</u>	<u>53,9</u>

NOTE :

1. Intérêts sur projets spécifiquement autorisés et financés par le MES mais pour lesquels l'émission de la dette n'a pas encore eu lieu.

3.1.2 AUTRES APPORTS ET CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

Ce poste inclut les apports en provenance majoritairement de la Fondation Canadienne pour l'Innovation (FCI) ou de Ministères Québécois autres que le MES dans le cadre de projets de développement d'infrastructures de la recherche.

3.1.3 GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS

Le poste « Gain sur la cession d'immobilisations » correspond aux gains réalisés lors de la disposition d'actifs. Ce produit exceptionnel est déposé en réserve (solde de fonds affecté de l'interne) pour le financement éventuel d'autres immobilisations.

3.1.4 CHARGES D'INTÉRÊTS SUR LA DETTE ET SUR LES EMPRUNTS BANCAIRES

La répartition du total des deux (2) postes de dépenses relatifs aux charges d'intérêts, soit 26 247 000 \$ (26 344 000 \$ en 2019-2022) est présentée au tableau ci-dessous :

Charges d'intérêts - Immobilisations (en millions de dollars)

	Note	2022-2023	2021-2022
Dettes garanties par le Gouvernement du Québec	1	17,4	17,5
Intérêts sur financement temporaire		1,8	0,2
Dettes pour activités autofinancées	2	0,2	0,3
Emprunt à long terme	3	3,5	3,6
Acquisition Immeuble Campus Laval	5	1,1	1,1
Améliorations à l'immeuble loué du Campus Laval	6	0,3	0,3
Marge pour Complexe MIL		1,7	1,8
Autres dont frais d'émission et de gestion		0,5	0,5
Total		26,5	25,3

NOTES :

1. Intérêts sur obligations ou billets de Financement Québec garantis par le Gouvernement du Québec.
2. Intérêts sur emprunts engagés pour des rénovations aux Résidences étudiantes. Les services auxiliaires assument cette dépense au moyen d'une contribution au Fonds des immobilisations incluse à la ligne « Virements interfonds ».
3. Intérêts sur un emprunt à long terme de 67,0 M\$ engagé pour le financement de projets d'investissement et de réaménagement. Le Fonds de fonctionnement assume cette dépense au moyen d'une contribution au Fonds des immobilisations incluse à la ligne « Virement interfonds ».
4. Intérêts sur un emprunt à long terme de 34,9 M\$ engagé pour le financement de l'acquisition de l'immeuble situé sur le Campus Laval. Le Fonds de fonctionnement assume cette dépense au moyen d'une contribution au Fonds des immobilisations.
5. Intérêts sur un emprunt à long terme de 13,0 M\$ engagé pour des améliorations à l'immeuble situé au Campus Laval. Le Fonds de fonctionnement assume cette dépense au moyen d'une contribution au Fonds des immobilisations incluse à la ligne « Virement interfonds ».
6. Intérêts relatifs à la marge pour le financement du Complexe MIL. Le Fonds de fonctionnement a assumé cette dépense au moyen d'une contribution au Fonds des immobilisations.

3.1.5 AUTRES CONTRIBUTIONS ET AFFECTATIONS

Ce poste inclut la valeur des acquisitions d'immobilisations dont le coût est inférieur au seuil de capitalisation établi par le MES; les déboursés sont alors inscrits immédiatement à la dépense. Il inclut également les charges non capitalisables du Fonds des immobilisations. De plus, comme les apports relatifs aux projets FCI sont présentés au Fonds des immobilisations, ce poste inclut également la valeur des montants transférés aux partenaires des projets FCI. Un montant équivalent à ces transferts est inscrit comme revenus aux postes suivants :

- Subvention du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES)
- Autres subventions gouvernementales
- Autres apports non gouvernementaux

3.1.6 VARIATIONS DE JUSTES VALEURS MARCHANDES

Les NCCOSBL requièrent que les placements et autres instruments financiers soient présentés à leur juste valeur marchande. Conséquemment, il est requis de présenter à l'état des résultats la valeur des gains et des pertes non encore réalisés et attribuables à la variation de la valeur marchande. Il est à noter qu'à terme, ces variations annuelles n'ont pas d'effet sur la valeur à l'échéance.

3.1.7 VIREMENTS INTERFONDS

Ce poste correspond à la valeur des contributions des autres fonds au coût des immobilisations capitalisé au Fonds des immobilisations; il inclut également les contributions des autres fonds au remboursement de la dette et du capital de même que les contributions à des réserves pour acquisitions futures (solde de fonds affecté de l'interne).

À titre d'exemple, les achats d'équipements effectués par les unités du Fonds de fonctionnement sont traités comme virements au Fonds des immobilisations afin d'y être capitalisés et amortis. Le tableau ci-après présente en détails les contributions des autres fonds :

Financement des immobilisations à même les virements des autres fonds

(en millions de dollars)

	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Fonds de fonctionnement	51,6	55,4
Fonds avec restriction	5,7	5,9
Total	<u>57,3</u>	<u>61,3</u>

NOTE :

Le total des virements au tableau ci-dessus inclut la contribution du Fonds de fonctionnement à des réserves pour acquisitions futures, soit 16,8 M\$ en 2022-2023 et 20,1 M\$ en 2021-2022. Il inclut également la contribution du Fonds de fonctionnement au service de la dette, soit 6,8 M\$ (7,1 M\$ en 2021-2022).

3.2 FONDS DES IMMOBILISATIONS – BILAN

3.2.1 IMMOBILISATIONS

La valeur des immobilisations de l'Université a évolué de la façon suivante :

Immobilisations

(en millions de dollars)

	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Immobilisations avant amortissement - Début de l'année	2 787,9	2 713,9
Acquisitions nettes des radiations et dispositions	118,9	74,0
Amortissement cumulé	(1 371,9)	(1 305,9)
Total net - fin de l'année	<u>1 534,9</u>	<u>1 482,0</u>

Acquisitions nettes des dispositions et radiations

Bâtiments et terrains	20,0	60,2
Aménagements et améliorations	45,2	37,7
Mobilier, appareillage et outillage	(2,5)	(0,9)
Équipement informatique et logiciels	6,9	8,8
Acquisitions des bibliothèques	9,4	8,2
Projets en cours	39,9	(40,0)
	<u>118,9</u>	<u>74,0</u>

On peut notamment observer le transfert de la valeur au 30 avril 2022 du projet MIL de la catégorie « Projets en cours » à « Bâtiments et terrains » au cours de l'année 2021-2022, ainsi que le début de l'accumulation des coûts dans le projet de réaffectation du pavillon Roger-Gaudry en cours de l'année 2022-2023.

3.2.2 DETTE

La ventilation de la dette est présentée au tableau ci-dessous :

Dette

(en millions de dollars)

	<u>Note</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Emprunts et obligations garantis par le MES	1	648,5	671,3
Emprunts financés par le Fonds de fonctionnement	2	60,0	63,9
Emprunts financés par les activités autofinancées	3	3,9	4,3
Emprunt pour les améliorations au Campus Laval	4	11,7	12,5
Emprunt pour le rachat du Campus Laval	5	32,4	33,7
Emprunt pour la construction du Complexe MIL	6	90,8	94,1
Total		<u>847,3</u>	<u>879,8</u>

NOTES :

1. Les emprunts et obligations garantis par le MES sont émis à la suite de l'autorisation de ce dernier. Les intérêts et le remboursement du capital sont financés par des subventions constatées comme revenu au Fonds des immobilisations.
2. Emprunts engagés pour le financement interne (par le Fonds de fonctionnement) de divers projets d'aménagement et de construction.
3. Emprunts engagés pour des rénovations aux Résidences. La valeur des intérêts et du capital remboursé est assumée annuellement par les Services auxiliaires à partir des revenus réalisés par les Résidences.
4. Emprunt engagé pour les améliorations et les aménagements apportés à l'immeuble du Campus Laval dont le contrat de location-acquisition fut racheté par l'Université en juillet 2018.
5. Emprunt engagé pour l'acquisition de l'immeuble situé sur le Campus Laval. L'Université a engagé un emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition en juillet 2018.
6. Emprunt engagé pour le financement de la construction du Complexe MIL non assuré par des sources externes ou en attendant l'encaissement des dons.

3.2.3 APPORTS REPORTÉS

Le poste de passif « Apports reportés » correspond aux apports perçus en avance et non encore investis en immobilisations. Ce poste est en majeure partie composé des apports relatifs aux projets FCI non encore utilisés, à la subvention pour investissement du MES ainsi qu'à celles du Fédéral et du Provincial pour le financement du Complexe MIL.

3.2.5 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Le poste de passif « Apports reportés afférents aux immobilisations » correspond à la portion non encore amortie des apports externes reçus pour le financement des immobilisations et investis en immobilisations. Le produit est reconnu annuellement au fur et à mesure de la dépense d'amortissement associée aux biens ainsi financés de sources externes.

3.2.6 SOLDE DE FONDS

Le solde de fonds du Fonds des immobilisations libellé « Investis en immobilisations » correspond aux virements cumulatifs des autres fonds nets de l'amortissement cumulé associé aux biens acquis via ces virements moins les dépenses cumulatives du Fonds des immobilisations non compensées par des apports de source externe. Il inclut également la valeur des apports externes associés à l'acquisition de biens capitalisés qui ne sont pas soumis à l'amortissement comme les terrains et les œuvres d'art.

Le solde de fonds affecté de l'interne correspond à des réserves constituées pour les rénovations des Résidences, pour le maintien de l'équipement informatique, pour des acquisitions de biens comme les volumes des bibliothèques ou encore pour des projets futurs de réaménagement sans source de financement externe. Ce solde correspond à des virements du Fonds de fonctionnement non encore utilisés pour l'acquisition d'immobilisations. Il inclut également les gains nets sur disposition d'actifs affectés de l'interne à l'acquisition future d'immobilisations diverses.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DES IMMOBILISATIONS
SOMMAIRE DES PRODUITS ET DES CHARGES

(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES)	50 104	53 962
Autres apports et contrats gouvernementaux	21 507	23 397
Autres apports et contrats non gouvernementaux	5 349	2 904
Dons et dotations	486	2 788
Gain sur la cession d'immobilisations	186	552
Augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	14	22 414
Total des produits	77 646	106 017
CHARGES		
Intérêts sur découvert et emprunts bancaires et frais financiers	2 295	762
Intérêts sur la dette à long terme	24 224	24 490
Amortissement des immobilisations	99 284	98 263
Autres contributions et affectations	6 654	11 885
Total des charges	132 457	135 400
Insuffisance des produits sur les charges avant virements interfonds	(54 811)	(29 383)
Virements interfonds	57 303	61 306
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 492	31 923
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT D'EXERCICE	290 618	258 695
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	293 110	290 618

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DES IMMOBILISATIONS
BILAN

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	12 632	24 376
Débiteurs	1 245 410	1 133 351
Charges imputables au prochain exercice & Frais reportés	-	1
Immobilisations nettes des amortissements cumulés	1 534 862	1 481 996
Instruments financiers dérivés	11 145	11 131
Avances à d'autres fonds	79 294	74 210
TOTAL DE L'ACTIF	2 883 343	2 725 065
PASSIF		
Emprunt bancaire	96 467	49 090
Créditeurs et charges à payer	62 683	47 359
Dette à long terme	847 262	879 812
Instruments financiers dérivés		
Apports reportés	482 484	387 460
Apports reportés afférents aux immobilisations	1 053 992	1 019 538
Avances d'autres fonds	47 345	51 188
TOTAL DU PASSIF	2 590 233	2 434 447
SOLDE DE FONDS		
Investis en immobilisations	234 724	233 802
Affecté d'origine interne	58 386	56 816
TOTAL DU SOLDE DE FONDS	293 110	290 618
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	2 883 343	2 725 065

4. FONDS DE DOTATION

4.1 FONDS DE DOTATION – ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

Le Fonds de dotation génère des produits de placements au moyen des ressources reçues par voie de dons à l'Université ou d'affectations internes du Fonds de fonctionnement. Les dons comportent normalement des restrictions quant à l'utilisation des produits de placements et quant à la recapitalisation des rendements au-delà de niveaux spécifiés.

Les produits de placements nets qui nécessitent d'être capitalisés par obligation externe sont présentés directement au solde de fonds du Fonds de dotation. Ceux qui n'ont pas d'affectation externe spécifique ou qui résultent d'affectations internes du Fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement à ce fonds. Les produits de placements nets qui doivent être utilisés selon des affectations externes spécifiques sont présentés au Fonds avec restrictions ou au Fonds de fonctionnement selon la nature des conditions d'utilisation. Finalement, les produits nets versés au Fonds de fonctionnement qui ne sont pas requis sont virés au solde de fonds du Fonds de dotation.

Pour l'année 2022-2023 et pour les dotations qui y sont soumises, l'Université a appliqué la Politique de gestion et de distribution du Fonds de dotation selon des critères basés sur le ratio « Juste Valeur Marchande / Montant cumulatif des dons ». Cette politique nécessite entre autres d'assurer que pour chaque dotation la juste valeur marchande au 30 avril de chaque année soit supérieure ou égale au montant cumulatif des dons à cette même date.

Ainsi, seules les dotations dont la juste valeur marchande au 30 avril 2023 assurait une protection du montant cumulatif des dons ont eu droit à une distribution d'une partie des rendements pour une valeur totale de 17,8 M \$ (19 M \$ en 2021-2022). La répartition entre les fonds fut établie selon le protocole spécifique du donateur ou selon la politique de l'Université lorsqu'applicable. Dans ce dernier cas, lorsqu'applicable, les taux de distribution se sont établis entre 4,0% et 5,5% selon le cas et les résultats de l'application des critères décisionnels.

Selon les NCCOSBL, les placements du Fonds de dotation doivent être comptabilisés à leur juste valeur marchande; la variation non-réalisée de la valeur marchande doit être présentée aux états financiers, soit à l'état des résultats du Fonds de fonctionnement, soit au solde de fonds du Fonds de dotation.

Pour l'année 2022-2023, les produits nets de placements (intérêts, dividendes, gains ou pertes réels sur dispositions, etc.) se sont élevés à 12,3 M\$ comparativement à 29,6 M\$ en 2021-2022. La variation de la juste valeur marchande affichait un gain non réalisé de 6,6 M\$ comparativement à une perte non-réalisée de 16,8 M\$ en 2021-2022. Les produits nets de placements tirés des ressources détenues par le Fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

Produits de Placements

(en millions de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
Intérêts et dividendes	8,7	9,3
Gains réels à la cession de placements	4,5	21,3
	13,2	30,6
Honoraires des fiduciaires	-0,8	-1,0
	12,4	29,6
Portion présentée à l'état des résultats du Fonds de fonctionnement	-3,5	-5,2
Portion présentée à l'état des résultats du Fonds avec restrictions	-14,2	-14,5
Produits de placements nets ajoutés au (déduits du) capital en dotation	-5,3	9,9

L'augmentation de la juste valeur des ressources détenues par le Fonds de dotation, qui s'établit à (diminution de 19,2 M\$ en 2021-2022), se répartit comme suit :

(en millions de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
Portion présentée à l'état des résultats du Fonds de fonctionnement et retournée par virement au Fonds de dotation	-	(2,4)
Portion présentée comme variation du solde de fonds du Fonds de dotation	6,6	(16,8)
	6,6	(19,2)

La performance des placements pour l'année 2022-2023 reflète sensiblement le maintien des conditions générales des marchés financiers au cours de cette période. La performance globale des placements du Fonds de dotation fut de 5,08% (2,9% en 2021-2022), comparativement au portefeuille de référence qui a présenté un rendement de 5,15% pour la même période (-0,9% en 2021-2022).

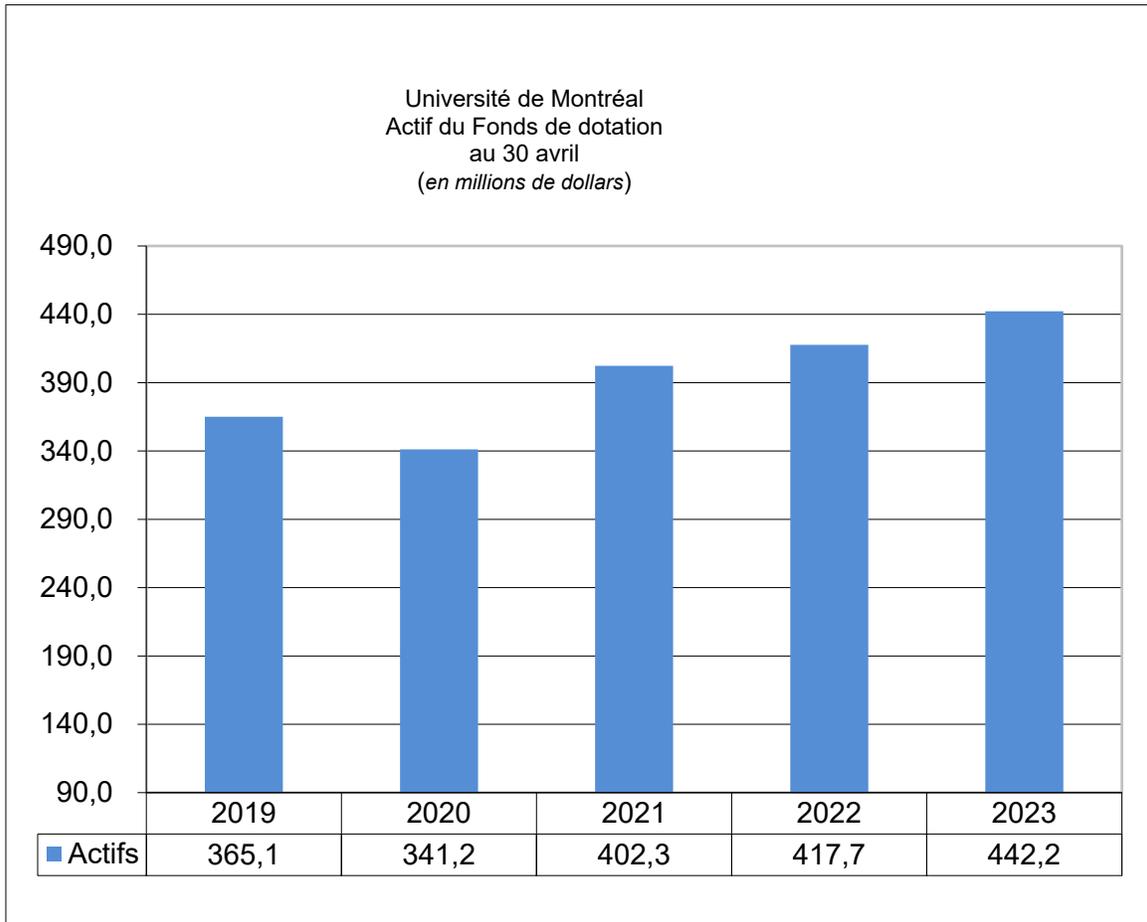
4.2 FONDS DE DOTATION – BILAN

L'actif au bilan du Fonds de dotation est essentiellement composé de la valeur marchande des placements. Au 30 avril 2023, la valeur **totale** de l'actif du Fonds de dotation s'élevait à 442,2 M\$ (417,7 M\$ au 30 avril 2022). La portion relative aux placements s'élevait à 440,1 M\$ (416,4 M\$ en 2021-2022); la composition des placements est présentée au tableau ci-dessous :

Placements - Fonds de dotation (en millions de dollars)

	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
	\$	\$
Marché monétaire	28,8	28,0
Obligations et coupons détachables	-	0,8
Fonds communs d'obligations	122,9	104,5
Actions		
Canada	85,0	91,4
États-Unis	41,4	39,6
Parts de fonds communs d'actions	44,3	38,2
Titres immobiliers	17,9	4,7
Fonds de couverture	99,8	74,3
Total	440,1	416,4

La progression des placements du Fonds de dotation au cours des cinq (5) dernières années est illustrée au tableau ci-dessous :



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE DOTATION
SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

(en milliers de dollars)

	Réalisation 2022-2023	Réalisation 2021-2022
	\$	\$
Produits de placements	13 154	30 568
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	7 370	(19 044)
	20 524	11 524
Honoraires des fiduciaires	(805)	(929)
(Pertes nettes) produits nets de placements avant répartition aux autres fonds	19 719	10 595
Montant présenté au Fonds de fonctionnement	(4 247)	(2 995)
Montant présenté au Fonds avec restrictions	(14 205)	(14 495)
Gains (pertes) nets de placements ajoutés au (déduits du) solde de fonds du fonds de dotation	1 267	(6 895)
Dons destinés en dotation	17 906	17 004
Total des apports nets ajoutés au (déduits du) solde de fonds avant virements	19 173	10 109
Virements interfonds	6 724	2 629
APPORTS NETS (DÉDUITS DU) AJOUTÉS AU SOLDE DE FONDS	25 897	12 738
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT D'EXERCICE	403 054	390 316
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	428 951	403 054

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FONDS DE DOTATION
BILAN
Au 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	1 052	1 025
Débiteurs	469	150
Intérêts et dividendes courus	-	-
Placements	440 051	416 423
Plus-value non réalisée sur dérivés - contrats de change	-	85
Avances à d'autres fonds	586	-
TOTAL DE L'ACTIF	442 158	417 683
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	10	1 500
Moins-value non réalisée sur dérivés - contrats de change	164	174
Avances d'autres fonds	13 033	12 955
TOTAL DU PASSIF	13 207	14 629
SOLDE DE FONDS		
Affecté d'origine externe	363 836	344 590
Affecté d'origine interne	65 115	58 464
TOTAL DU SOLDE DE FONDS	428 951	403 054
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	442 158	417 683